

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 126 promulguant l'arrêté du 25 novembre 1952 relatif à une session extraordinaire du conseil de révision de la classe 1953.

n° 126

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 janvier 1953

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date du numéro
1 mars 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 16 juin 1888

Vu la décision ministérielle n 525/CAB/M.D.P.L. du Ministre de la France d'Outre-Mer en date du 12 janvier 1953, relative à l'application dans les Territoires d'Outre-Mer de l'arrêté du 25 novembre 1952 relatif à une session extraordinaire du conseil de révision de la classe 1953;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

—Est promulgué, en Côte Française des Somalis, l'arrêté du 25 novembre 1952 relatif à une session extraordinaire du conseil de révision de la classe 1953 (Journal officiel de la République Française du 4 décembre 1952, p. 11223). Art.2. —Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

par délégation:— Le Secrétaire Général— CHamsorkepoN.